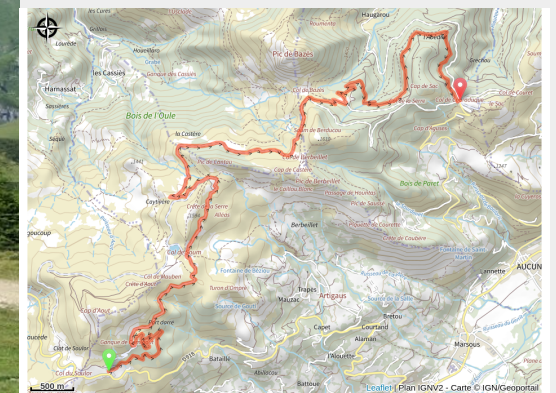




Circuit VTT n°14 - Val d'Azun - Traversée Soulor-Couraduque

Val d'Azun



Traversée panoramique entre le col du Soulor et le col de Couraduque. Sur de confortables et roulantes pistes, cette traversée vous permettra de profiter des vues magnifiques sur les vallées d'Azun et de l'Ouzoum.

NB : Dans le cas de cette traversée, les données distance/dénivelée/temps concernent uniquement le trajet "aller" du Soulor à Couraduque.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 45

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 270 m

Difficulté : Facile

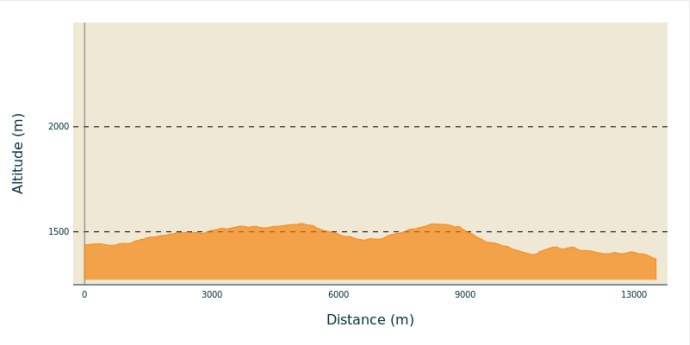
Type : Traversée

Thèmes : Col et Sommet, Point de vue et paysages

Itinéraire

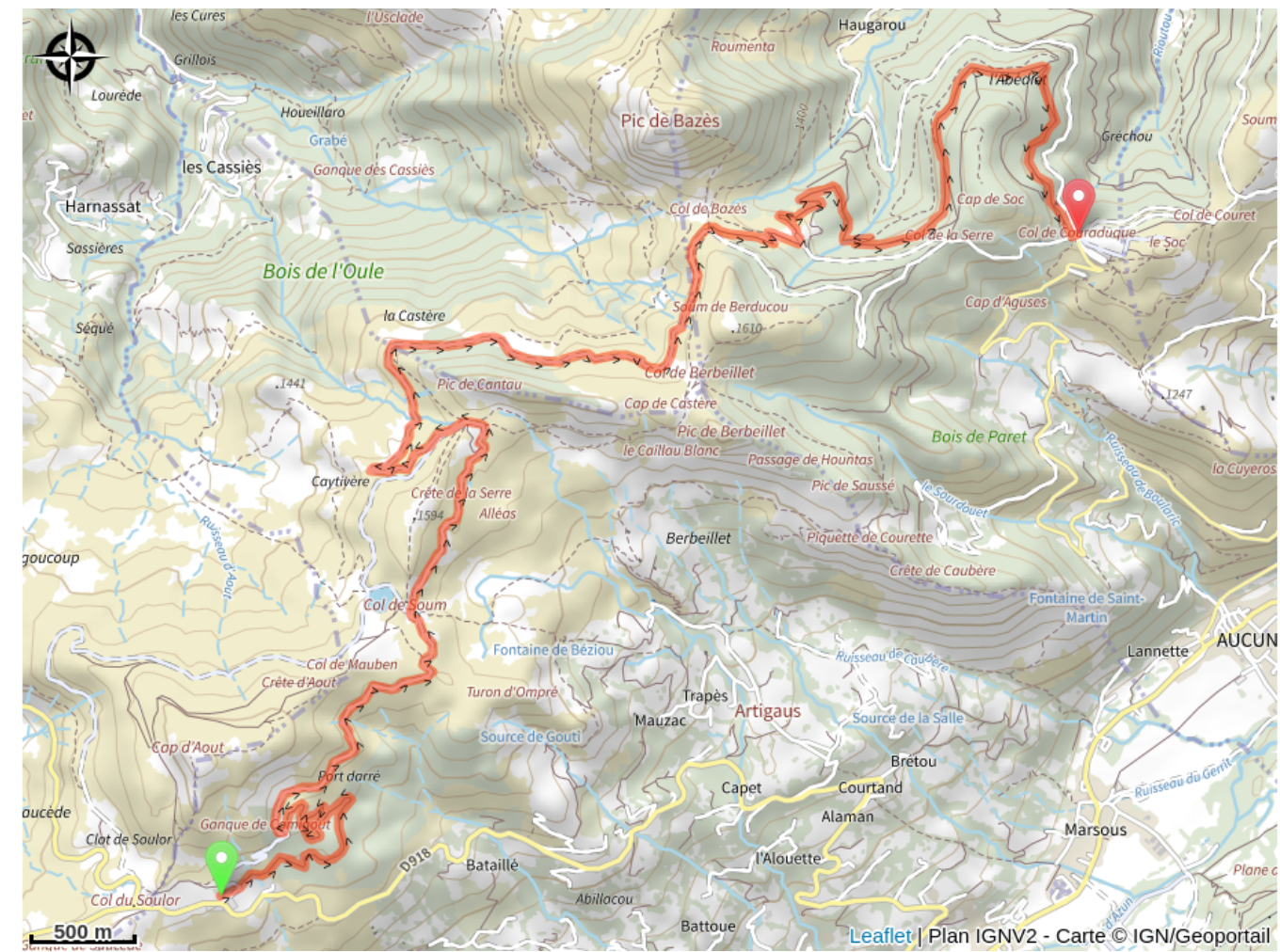
Départ : Col du Soulor (parking inférieur, dit de la Tachouère)
Arrivée : Col de Couraduque
Balisage : ▶ VTT
Communes : 1. Arrens-Marsous
2. Ferrières
3. Aucun

Profil altimétrique



Altitude min 1372 m Altitude max 1540 m

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

- **Période conseillée** : d'avril à novembre.

- **Type de terrain** : piste

- Location de VTT à Couraduke ou au Soulor :

En période de vacances scolaires (hors saison de neige) et les week-ends de juin et septembre, possibilité de louer des VTT à assistance électrique (AE) au col du Soulor et de VTT AE ou musculaires au col de Couraduke.

> [Infos et réservations sur le site de la Station du Val d'Azun.](#)

- Chiens de protection des troupeaux (patous) :

Vous êtes susceptibles de rencontrer des troupeaux gardés par des chiens de protection (patous).

> [Pas d'inquiétude](#) : si un chien de protection s'approche de vous, il est impératif de s'arrêter et de descendre de vélo, le temps que le chien vous identifie et s'apaise.

Ne remonter en selle qu'une fois le chien tranquille et le troupeau dépassé.

> [VIDEO : en VTT face à un chien de protection > conseils](#)

Comment venir ?

Transports

Navette estivale Argelès-Gazost > Arrens > Col du Soulor :

En saison estivale, le départ de la randonnée est accessible en navette, au départ des villages d'Argelès-Gazost, d'Arras-en-Lavedan, d'Aucun et d'Arrens.

Les navettes circulent uniquement en juillet et août.

Sans réservation préalable.

Tarif : 2 € l'aller / 4€ aller-retour.

> [Consulter les horaires de la navette du col du Soulor.](#)

Attention, les vélos ne sont pas admis dans la navette.

Possibilité de louer des VTT-AE directement au col du Soulor.

> [Infos et réservations de VTT.](#)

Parking conseillé

Parking inférieur du col du Soulor (La Tachouère)

i Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique du Val d'Azun

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>

